



Votre pompe à chaleur

Le guide pratique

Édito

Cher client,

Vous venez d'installer une pompe à chaleur avec AD PLUS CONFORT et nous vous remercions de votre confiance !

Vous trouverez dans ce guide toutes les informations nécessaires pour profiter pleinement de votre nouvel équipement. Nous vous invitons à le lire attentivement et à le conserver précieusement pour vous y référer en cas de besoin.

Chaleureusement,

L'Équipe AD PLUS CONFORT



Au programme

Partie 1 : Comment prendre soin de ma pompe à chaleur ? - *Page 4 à 7*

Partie 2 : Quels conseils en cas de panne ? - *Page 8 à 9*

Partie 3 : Quels éco-gestes pour réaliser des économies d'énergie ? - *Page 10 à 13*

Partie 4 : Comment se passe le dépannage et l'entretien ? - *Page 13 à 16*



Première partie

Comment prendre soin de ma pompe à chaleur ?





Tout au long de l'année

- + Je m'assure régulièrement qu'aucune gêne ne vienne empêcher l'air de circuler librement autour de l'unité extérieure** (amas de feuilles, objets divers, jouets, neige, etc.)
- + Je prends soin de mon réseau de chauffage :**
tous les 5 ans, il est recommandé d'injecter un inhibiteur de corrosion (accessible dans les magasins de bricolage) afin d'éviter la boue (ensemble d'impuretés dans votre système) et de protéger votre pompe à chaleur.
- + Je conserve mes précédentes habitudes de chauffage (température ambiante identique) pour garantir l'efficacité de ma pompe à chaleur.**
- + Je vérifie le bon fonctionnement des piles de mon thermostat.**
- + Je m'assure qu'aucun code erreur n'est présent sur l'affichage de la pompe à chaleur.**
- + Je n'oublie pas de prendre rendez-vous pour l'entretien annuel :**
un contrôle régulier de votre équipement est dorénavant obligatoire dans le but de protéger votre système de chauffage et d'optimiser son fonctionnement. Il permet de vérifier l'étanchéité du fluide frigorigène, le système thermodynamique et de réaliser un nettoyage complet.



En hiver

- + **Lors de mes absences prolongées en hiver, je n'éteins pas ma pompe à chaleur et j'active le mode hors gel en le programmant entre 12 ou 14°C.** Ce mode évite tout dégât causé par le gel.
- + **Je m'assure que l'évacuation de l'eau au niveau de mon unité extérieure est toujours possible :** lors des cycles de dégivrage, de l'eau peut s'évacuer de l'appareil situé à l'extérieur. Un dégagement de vapeur est courant : ce phénomène est normal et non dangereux.



En été

- + **Pendant la période estivale, je positionne ma pompe à chaleur en mode été et je laisse ouvert les robinets thermostatiques pour éviter tout dysfonctionnement lors de la mise en route en hiver.** Je n'éteins jamais ma pompe à chaleur (ni au tableau électrique ni sur l'équipement).



✗ Les choses à ne pas faire avec une pompe à chaleur

- + Modifier ses réglages**
- + Toucher à son alimentation électrique ou au disjoncteur**
- + Essayer de la réparer vous-même**
- + La déplacer**
- + Modifier son installation**
- + La nettoyer à l'aide d'un jet haute pression**
- + Laisser les enfants jouer autour**
- + Introduire des corps étrangers**
- + Encombrer l'accès**



Deuxième partie

Quels conseils en cas de panne ?



Anomalie identifiée	Conseils
👉 J'entends des bruits d'eau dans mon circuit	
Vérifiez la pression hydraulique de votre équipement : si la pression d'eau est insuffisante ou < 1bar	Faites l'appoint d'eau jusqu'à ce que la pression se situe entre 1 et 2 bars
Si la pression est correcte, le bruit provient de l'air qui est dans votre circuit de chauffage	- Arrêtez votre pompe à chaleur - Purgez chaque radiateur bruyant - Faites l'appoint d'eau jusqu'à ce que la pression se situe entre 1 et 2 bars
👉 Je n'ai plus de chauffage	
Si la pression d'eau est insuffisante ou < 1 bar	Faites l'appoint d'eau jusqu'à ce que la pression se situe entre 1 et 2 bars
Si vous n'avez pas changé le mode Été	Vérifiez le mode Été/Hiver sur l'avant de votre PAC
Si vous avez un problème avec votre thermostat	- Vérifiez les piles de votre thermostat - Vérifiez la température que vous avez programmée - Vérifiez l'heure de l'horloge - Vérifiez si l'ensemble des robinets de tous vos radiateurs sont bien ouverts
Si vous avez un radiateur qui ne chauffe pas	- Fermez tous les radiateurs sauf celui qui ne chauffe pas - Positionnez la PAC en demande de chauffage. <i>Si une bulle d'air bloque la circulation, toute la pression de la PAC va venir la débloquer.</i> Toute la pression du circuit de chauffage sera concentrée sur ce radiateur et permettra d'évacuer la bulle d'air.
👉 Ma pompe à chaleur ne fonctionne pas	
Si votre pompe n'est pas alimentée électriquement	Vérifiez le disjoncteur pour rétablir le courant électrique
Si le disjoncteur fonctionne	Arrêtez votre pompe à chaleur et contactez nous
Si votre pompe à chaleur est à l'arrêt	- Procédez à une coupure générale de votre installation et rallumez après 5 min - Vérifiez si vous n'avez aucun code erreur. Si c'est le cas, contactez nous

👉 **Troisième partie**

Quels éco-gestes pour réaliser des économies d'énergie ?





Avec mon système de chauffage

- + **Je limite les grosses variations de température** pour éviter une surconsommation électrique.
- + **Je règle la température entre 19 et 21°C la journée et entre 17 et 19°C la nuit.** Baisser de 1°C la température peut vous permettre de réaliser jusqu'à 7% d'économies sur votre facture !
- + **Je purge mes radiateurs à la saison froide.** La purge assure le bon fonctionnement du chauffage et évite les pertes d'énergie !
- + **Je nettoie régulièrement mes radiateurs et j'évite de les couvrir.** Vos radiateurs chaufferont plus facilement tout en consommant moins d'énergie !
- + **Pour maintenir une température optimale, je laisse entrer la lumière du jour et la chaleur du soleil.** Je ferme les volets et/ou tire les rideaux la nuit.



Au quotidien

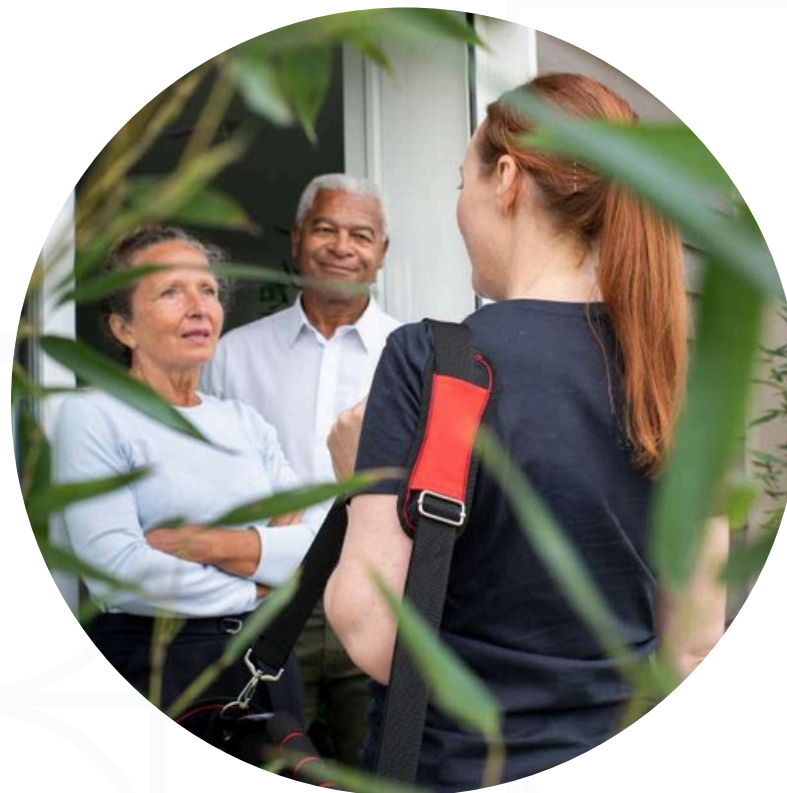
- + J'utilise des lampes LED basse consommation.** 10 lampes remplacées au LED (equ.60W), c'est environ 20€ d'économies par an.
- + Je couvre mes casseroles et j'utilise une taille adaptée aux plaques de cuisson.** C'est 25% d'économie sur l'énergie nécessaire à la cuisson.
- + Je privilégie les programmes "Éco" de mes équipements.** C'est jusqu'à 40% d'électricité économisée par rapport aux programmes intensifs.
- + J'éteins mes appareils en veille.** C'est jusqu'à 10% d'économies sur votre facture, hors chauffage.



Astuce : Utilisez une multiprise avec un interrupteur pour tout éteindre en même temps !

👉 Quatrième partie

Comment se passe le dépannage et l'entretien ?





**Avec AD PLUS CONFORT,
je bénéficie de :**



Une garantie pièces fabricant de 2 ans.

Nos produits sont garantis deux ans minimum par les fabricants.

Durant cette période, vous êtes couvert en cas de dysfonctionnement du matériel ou en cas de nécessité de changer une pièce. Attention, **l'entretien annuel devra être réalisé**

tous les ans pour que la garantie s'applique.

Une garantie déplacement & main d'œuvre 1 an offerte.

La première année, notre contrat dépannage offert couvre tous les déplacements et la main d'œuvre en cas de panne.



En cas de panne

- + **Si la panne a lieu la première année de l'achat de ma pompe à chaleur :** Je contacte la société qui a fait sa mise en service.
- + **Si la panne a lieu après la première année :** Je contacte la société en charge de l'entretien de ma pompe à chaleur.



✓ Pour l'entretien annuel

- + Chaque année, je contacte la société en charge de l'entretien de ma pompe à chaleur pour fixer une date de rendez-vous.



Astuce : Réalisez votre visite de contrôle avant l'hiver pour plus de sérénité et un délai d'intervention rapide !



Et maintenant, vous n'avez plus
qu'à profiter du **confort** de votre
pompe à chaleur en toute
simplicité !

Vous avez une question ?



Adresse :

22 Place de la Gare, 91800 - BRUNOY



Téléphone :

01 84 80 48 39 - *Prix d'un appel local*

Du lundi au vendredi : 9h00-12h00 / 14h00 -18h00

Mail :

contact@adplusconfort.fr

Besoin de plus de conseils ?



[**www.adplusconfort.fr/blog/**](http://www.adplusconfort.fr/blog/)

**Être bien
chez soi avec**



L'Expert en transition énergétique • Pompes à chaleur • Climatisation • Solaire



adplusconfort.fr

AD PLUS CONFORT – 22, Place de la Gare – 91800 BRUNOY – Tél : 01.84.80.48.39
SASU au capital de 10 000 € – RCS 831 196 688